

4. INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **MAIRIE** : ☎ 03.29.82.49.43

Site : www.mairielesforges.fr



changement de courriel : accueil@mairielesforges.fr

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **lundi au vendredi** : de 7h45 à 11h45 et de 13h30 à 18h00 (sauf mercredi après-midi)
- **samedi** : de 7h45 à 11h30

Vacances Scolaires :

- **lundi au vendredi** : de 7h45 à 11h45
- **samedi** : de 7h45 à 11h30

✓ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** : ☎ 03.29.33.32.95 📧

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** de 13h30 à 17h30
- **mercredi** : de 12h30 à 14h30
- **samedi** : de 9h00 à 11h30

Vacances Scolaires :

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** : de 8h30 à 12h30
- **mercredi** : de 12h30 à 14h30
- **samedi** : de 9h00 à 11h30

✓ **DECHETTERIE** : ☎ 06.43.46.11.67 - www.sicovad.fr

Ouverture : (Fermée les jours fériés)

- **lundi** : Fermée
- **mardi, jeudi, vendredi** : 13h00 à 18h00
- **mercredi, samedi** : 9h00 à 12h00 / 13h00 à 18h00
- **dimanche** : 9h00 - 12h00

(Ces horaires sont peut être modifiés par le SICOVAD – consulter la Mairie, Panneau Pocket et le site internet)

✓ **BRUITS ET NUISANCES SONORES : (arrêté préfectoral)**

Horaires à respecter :

- **Jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **Dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

✓ **BIBLIOTHÈQUE** : 10, rue de la Mairie – ☎ 03.29.82.49.43 - Prêt et inscription gratuits.

Ouverture : Tous les mardis de 15 h 30 à 19 h 00

✓ **LIGNES DE BUS** : Liste des arrêts et horaires disponibles en Mairie.

- 4 : (Épinal, Darney, Monthureux-sur-Saône)
- 9 : (Épinal, Vittel, Contrexéville)



✓ **INFO PANNEAU POCKET** :

Le Groupement de Gendarmerie des Vosges transmet des alertes ou des informations par PANNEAU POCKET. Téléchargez l'application Panneau Pocket (c'est gratuit) et mettez en favori le Groupement de gendarmerie. Vous serez alertés dès que la Gendarmerie fera paraître une information.

Site : www.panneaupocket.com



LES FORGES



LES FORGES
ACTU!

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

✓ **ACCUEIL DE LOISIRS DE PRINTEMPS** :

organisé du 26 au 30 avril 2021, pour les enfants de 3 à 11 ans.

✓ **ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES** :

Elles auront lieu les **13 et 20 juin 2021**

Date limite d'inscription sur les listes électorales : **Mercredi 7 mai 2021**

✓ **RENTÉE SCOLAIRE 2021 / 2022** :



Dans le cadre de la prochaine rentrée scolaire, les enfants nés en 2018 doivent être inscrits en Mairie. Prendre ensuite rendez-vous avec la directrice de l'école, à **partir du 6 avril**.

✓ **NOUVELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENTS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES** :

Depuis le 16 mars 2021, les inscriptions et le paiement relatifs à la restauration scolaire, à la garderie périscolaire et à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du mercredi se font par le biais du logiciel 3D OUEST. Les parents ont accès au logiciel par leur ordinateur, tablette ou smartphone. Ils peuvent ainsi inscrire leurs enfants et prépayer les prestations sollicitées.

✓ **PROBLÈMES DE FISSURES DES MAISONS ET BATIMENTS** :

La notion de retrait-gonflement des argiles (RGA) désigne les mouvements alternatifs de retrait et de gonflement du sol associés aux phases de sécheresse et réhydratation de sols. La commune est concernée par ce phénomène et les dégâts peuvent être importants. Pour être remboursé par une compagnie d'assurances, les phénomènes doivent être classés en état de catastrophe naturelle par arrêté préfectoral.

Si vous êtes concernés, veuillez adresser à la mairie une déclaration synthétique des effets observés sur votre bâtiment en y ajoutant quelques photos. Au vu du nombre de dossiers, la commune pourrait obtenir l'arrêté de catastrophe naturelle. Pour tout renseignement : Jean-Pierre BÉGEL, adjoint.

✓ **RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES – SICOVAD** :

A compter 12 avril, le ramassage des ordures ménagères sera effectué **le mercredi à partir de 18h00**.

Veillez mettre vos containers sur le trottoir avant 17h00.

Pas de changement sur le ramassage des sacs jaunes.



TRI : Depuis janvier, le SICOVAD a étendu le tri des emballages. Outre les magazines et journaux en PAPIER, conserves et emballages en METAL, emballages alimentaires en CARTON, **les bouteilles et flacons en PLASTIQUE, déjà collectés dans les containers ou sacs jaunes**, vous pouvez dorénavant y mettre **les barquettes, les boîtes, les pots et tubes, les sacs et films plastiques**. Tout est recyclé. Le SICOVAD a conçu une affiche présentant concrètement les différents emballages. Vous la trouverez sur le site Internet de la commune sous la rubrique « *Le SICOVAD vous informe* ».

2. INFORMATIONS MUNICIPALES (suite)

✓ RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

✓ TRAVAUX :

- Les enrobés sur le pont canal ont été exécutés.

Il reste à remplacer la main courante sur l'escalier qui mène à la voie verte. Les passages protégés seront matérialisés avant les accès au pont selon les conditions météo de même que le marquage au sol pour l'espace cyclable.

- Des barrières ont été posées rue des Sapins et sur le pont surplombant le canal d'alimentation du réservoir de Bouzey entre la route de Darney et la route de Renauvoid. Elles ont pour objectifs de :

- Interdire la circulation à moteur (sauf les engins forestiers)
- Faciliter les déplacements doux
- Être en conformité avec le plan vélo communal

- Un marché de travaux est en cours pour la commande publique regroupant les voiries communales et la création de bandes cyclables.

✓ COUPES DES ARBRES ET HAIES :



L'année passée, la municipalité avait demandé par courrier aux habitants concernés de tailler leurs végétaux encombrant l'espace public de la commune. Nous remercions les personnes qui ont répondu favorablement à notre demande. Les personnes qui ne l'ont pas encore fait, **doivent procéder à la taille de leurs végétaux à la limite de leur propriété.**

La commune, respectueuse de la qualité de vie de ses concitoyens, a pour sa part, effectué récemment l'élagage de nombreux arbres situés sur son territoire et envisage prochainement le nettoyage des caniveaux par un prestataire de service. En retour, nous demandons aux habitants de bien vouloir maintenir en bon état de propreté chaque partie de trottoir qui leur incombe : balayage, désherbage, démoussage (produits phytosanitaires interdits sur le domaine public).

C'est dans cet effort commun que nous pourrons être fiers de tous contribuer à la sécurité, à la propreté et à l'entretien des rues et des trottoirs de notre localité.

✓ FORGES FESTI LOISIRS :

Suite à la démission de Gérard DIEUDONNÉ, Président depuis 2014, Patrice GÉNIN a été élu Président de l'association. Merci à Gérard DIEUDONNÉ pour son investissement durant ces longues années.

✓ ÉCOLE DE PÊCHE :

L'école de pêche recrute des enfants forgerons. Actuellement 10 enfants, tous issus des communes avoisinantes, participent à l'activité. Les enfants (ou adolescents) de 8 à 16 ans, sont accueillis **tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00 de septembre à juin.**

Pour tout renseignement, s'adresser à Albert LENEUTRE - Tél : 03.29.64.25.22



3. QUOI DE NEUF ?

✓ PROJET DE CONSTRUCTION :

Lors du précédent numéro, nous vous informions que le Conseil Municipal réfléchissait à la faisabilité de construire une salle d'activités jumelée à un nouveau restaurant scolaire. Une étude est en cours afin de déposer d'ici l'automne un dossier de demande de subventions.

En ce qui concerne l'écoquartier, le constructeur a déposé la demande de permis de construire.

Le phasage des travaux et la vente des biens communaux (maison des associations) nous permettront d'utiliser la salle ping-pong et la maison des associations sur du moyen terme et d'envisager sereinement l'avenir.

✓ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) :

En associant les membres du Conseil des Jeunes, plusieurs volontaires du CCAS ont rendu visite aux plus âgés de la commune. Six binômes ont sillonné LES FORGES pour maintenir un lien pendant cette période difficile. Ces visites ont constitué une opportunité pour distribuer des masques, donner une information sur la vaccination anti-COVID. Les jeunes conseillers ont remis gracieusement un calendrier. Cette démarche a été fort appréciée tant de la part des habitants que des membres du CCAS et du Conseil des Jeunes. Merci aux bénévoles et aux habitants qui les ont accueillis.

Vaccination : Le CCAS assure le transport des personnes isolées pour se rendre au lieu de vaccination au centre des congrès d'Épinal. Si vous avez connaissance d'une personne en difficulté, vous pouvez contacter la mairie pour faire part de votre demande. Pour information, la mairie n'a pas d'accès privilégié pour réserver les créneaux de vaccination.



✓ CONSEIL DES JEUNES :

Le Conseil des Jeunes promeut une démarche écocitoyenne. Il a souhaité que le tri des déchets soit instauré à proximité du restaurant scolaire. Ainsi des composteurs vont être installés à l'arrière du restaurant scolaire ; ils recevront les restes alimentaires. Ils serviront à l'école, à la mairie et seront accessibles à l'ensemble de la population. Une poubelle sera mise en place à proximité.

De plus, une poubelle de la cour de l'école sera équipée d'un sac jaune dédié aux papiers et emballages.

- **Bilan du ramassage des déchets par le CDJ le 20 mars 2021 :**

Trois équipes de 6 personnes se sont partagé 5 chantiers sur la commune. Les équipes étaient composées de membres du CDJ, du Conseil Municipal et d'un membre de l'association Forgeronne FAIRE. Bilan 150kgs de déchets ramassés. Les endroits les plus sales sont la route de Golbey et la route de Darney, là où circulent un grand nombre de véhicules. Au contraire, les endroits réservés à la promenade sont extrêmement propres.

Le CDJ remercie vivement tous les participants venus prêter main forte lors de cette matinée.

- **Rappel : la propreté de la commune relève de la responsabilité de chacun.**

✓ CONCOURS PHOTO 2021 :

Comme chaque année, l'association du Bulletin d'Informations Communales organise un concours photos. Les adultes et les adolescents peuvent concourir sur le thème :

Photographiez la faune sous toutes ses coutures



Un grand nombre d'animaux (insectes, mammifères, reptiles, oiseaux, renards,) trouvent refuge dans nos villages. Notre commune n'y échappe pas, des chevreuils aux sangliers en passant par le ver de terre et le cloporte... sans oublier les grands consommateurs d'insectes que sont la mésange bleue, le crapaud commun et la pipistrelle commune. Et que dire du hérisson, grand consommateur de limaces et d'escargots. N'oublions pas les pollinisateurs, tels les papillons, les abeilles et les bourdons....

Notre commune recèle une faune des plus riches que nous vous invitons à photographier ! Histoire de montrer que la biodiversité habite haies, jachères, nichoirs, mares et zones humides !

La date limite de dépôt de vos clichés est fixée au **30 septembre**. Le règlement de ce concours est disponible en Mairie.